

**PRÉPARATION AUX ÉPREUVES D'ACCÈS
AU CYCLE PRÉPARATOIRE
AU TROISIÈME CONCOURS D'ENTRÉE
À L'INSTITUT NATIONAL DU SERVICE PUBLIC**

Session 2024

DOSSIER D'INSCRIPTION

94306 Vincennes CEDEX
www.economie.gouv.fr/igpde



PRÉPARATION AUX ÉPREUVES D'ACCÈS AU CYCLE PRÉPARATOIRE AU 3^e CONCOURS D'ENTRÉE À L'INSTITUT NATIONAL DU SERVICE PUBLIC - SESSION 2024

LE PRÉ-CONCOURS

I. CONDITIONS REQUISES POUR S'INSCRIRE A LA PRÉPARATION

Le troisième concours s'adresse aux candidats justifiant de l'exercice d'une ou plusieurs activités professionnelles quelle qu'en soit la nature, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou plusieurs activités en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.

Dans tous les cas, ils devront justifier de 6 années d'activité au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle le concours est ouvert (décret n° 2023-30 du 25 janvier 2023 relatif aux conditions d'accès et aux formations de l'Institut national du service public).

Les périodes au cours desquelles l'exercice d'une activité professionnelle et celui d'un mandat électif/associatif auront été simultanées ne sont prises en compte qu'à un seul titre.

II. NATURE DES ÉPREUVES²

Dans le dispositif actuel, l'arrêté du 16 décembre 2015 fixe la nature des épreuves et les conditions d'organisation des épreuves (JO du 8 janvier 2016).

Épreuve écrite d'admissibilité	Durée	Coeff.
Composition sur un sujet d'actualité politique, économique, sociale ou internationale	4h	1
Épreuve orale d'admission	Durée	Coeff.
Un entretien permettant d'apprécier la personnalité, les motivations, le parcours et les réalisations du candidat à partir d'un dossier présentant son expérience professionnelle.	30 mn	1

III. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

A - Sur le concours (conditions, nature et programme des épreuves, dossier d'inscription au concours, affectations des lauréats dans les centres de formation, rémunération des lauréats du pré-concours, etc.)

Le dossier d'inscription au concours est habituellement disponible à l'INSP à partir du mois de janvier, à l'adresse suivante :

INSTITUT NATIONAL DU SERVICE PUBLIC
Pôle des concours et cycles préparatoires
1 rue Sainte Marguerite
67080 STRASBOURG

Inscription en ligne uniquement sur le site : <https://insp.gouv.fr/>

B - Sur la préparation

Vous pouvez obtenir des informations complémentaires auprès de la chargée de formation de l'IGPDE, Mme Béatrice DEHAN :

- soit par téléphone : 01 58 64 84 36
- soit par messagerie : preinsp.igpde@finances.gouv.fr

IV. CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU CONCOURS PRE-INSP (SOUS RESERVE)

Le calendrier habituel du concours Pré-INSP est le suivant :

- Inscription aux épreuves : mi-janvier/mi-février 2024 (l'inscription au pré-concours se fait auprès de l'INSP)
- Épreuve écrite d'admissibilité : fin mars 2024
- Résultats d'admissibilité : début mai 2024
- Épreuve orale d'admission : début juin 2024
- Résultats d'admission : mi-juin 2024
- Durée de la scolarité du cycle INSP : 12 mois



PRÉPARATION AUX ÉPREUVES D'ACCÈS AU CYCLE PRÉPARATOIRE AU 3^e CONCOURS D'ENTRÉE À L'INSTITUT NATIONAL DU SERVICE PUBLIC - SESSION 2024

LA PRÉPARATION

La préparation est ouverte à toute personne réunissant les conditions requises pour se présenter en 2024 aux épreuves du cycle préparatoire au troisième concours d'entrée à l'INSP.

Elle est organisée sous la forme d'un enseignement à distance (supports de cours et modules en ligne) complété, selon l'option choisie, de conférences de méthodologie et d'actualité pour la préparation de l'épreuve écrite.

I. LA PRÉPARATION À DISTANCE

La préparation à distance se présente sous forme de modules de formation mis en ligne contenant des conseils méthodologiques, des apports de connaissances (fiches et chroniques d'actualité) ainsi que des devoirs à envoyer à la correction et d'entraînements à l'épreuve écrite (concours blancs en présentiel ou à distance).

A. Préparation en ligne

Les candidats accèderont à la préparation via la plate-forme de formation à distance de l'IGPDE (sur Internet) :

<https://formation.igpde.finances.gouv.fr>

L'accès à cette plateforme est conditionné aux prérequis techniques suivants :

- avoir un accès Internet avec des débits d'envoi et de réception supérieur à 1Mb/s,
- se connecter de préférence via le navigateur Mozilla Firefox ou Edge, à jour.

Les candidats s'inscrivant à la préparation recevront, par courriel en début de session, les modalités de connexion.

L'adresse électronique d'inscription sera le futur identifiant qui permettra la connexion à la plateforme de formation à distance et sera l'adresse de contact pour toutes les informations concernant la préparation.

B. Les entraînements aux épreuves

Outre les devoirs proposés en ligne, deux types d'entraînement aux épreuves sont organisés :

- 2 concours blancs se dérouleront dans les locaux de l'IGPDE à Vincennes ou à distance ;
- 2 jurys fictifs par personne, sous réserve que les circonstances le permettent, seront organisés pour les seuls candidats admissibles, qui en feront la demande, en mai/juin 2024. Ils auront lieu dans les locaux de l'IGPDE. Possibilité sera donnée aux candidats se trouvant en région, en outre-mer ou à l'étranger de passer 1 jury fictif par visioconférence, sous réserve des moyens techniques disponibles.

Si la situation l'exige, l'IGPDE se réserve la possibilité de proposer des solutions de substitution au présentiel.

II. LA PRÉPARATION EN PRÉSENTIEL : CONFÉRENCES DE MÉTHODOLOGIE ET D'ACTUALITÉ

Cette option est à choisir au moment de l'inscription.

Il ne sera plus possible de choisir cette option après la finalisation de l'inscription.

Les candidats pourront suivre une formation concernant l'épreuve écrite du concours sous forme de conférences en présentiel.

La première séance de méthodologie sera programmée le 22 septembre 2023 dans les locaux de l'IGPDE à Vincennes.

D'autre part, l'IGPDE organisera des conférences d'actualité de 3 heures (de septembre à décembre 2023).

Ces conférences seront en mode hybride (accessibles dans les locaux de l'IGPDE, sur réservation préalable, et retransmises en direct à distance).

Elles feront l'objet de captations vidéo qui seront mises ensuite à la disposition des préparateurs sur la plate-forme de l'IGPDE.

Les dates et modalités d'organisation seront précisées au début de la session.

III. EXPERIMENTATION D'UNE BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE EN LIGNE (INSCRIPTION OPTIONNELLE EN SUS DE L'INSCRIPTION À LA PRÉPARATION AU PRÉ-CONCOURS INSP 2024)

L'IGPDE enrichit son offre de formation en proposant, à titre expérimental, aux personnes inscrites à la préparation au pré-concours INSP l'accès à une bibliothèque numérique en ligne, pour laquelle les inscriptions seront ouvertes en début de session pour un montant de 15 euros pour la durée de la préparation, en plus de l'inscription à la préparation elle-même.



PRÉPARATION AUX ÉPREUVES D'ACCÈS AU CYCLE PRÉPARATOIRE AU 3^e CONCOURS D'ENTRÉE À L'INSTITUT NATIONAL DU SERVICE PUBLIC - SESSION 2024

L'INSCRIPTION À LA PRÉPARATION

Attention : l'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au pré-concours INSP.

La date limite d'inscription est fixée au 12 juillet 2023.

Un webinaire d'accueil est prévu le mercredi 13 septembre 2023 de 13h30 à 14h30 (les modalités seront précisées ultérieurement).

1. Prestations fournies

- Mise en ligne des modules de formation ;
- Méthodologie de préparation à l'épreuve d'admissibilité (composition sur un sujet d'actualité) ;
- Possibilité de réaliser les devoirs et concours blancs et de bénéficier d'une correction personnalisée ;
- Participation aux jurys fictifs pour les seuls candidats admissibles (2 jurys fictifs par candidat) ;
- Pour les seuls inscrits au présentiel : accès aux séances de méthodologie et aux conférences d'actualité.

Si la situation l'exige, l'IGPDE se réserve la possibilité de proposer des solutions de substitution au présentiel.

Participation forfaitaire aux frais : 300 €

2. Modalités d'inscription

Vous êtes invités à vous inscrire en ligne sur le site de l'IGPDE :

<https://catalogue.igpde.finances.gouv.fr/1491-cycle-preparatoire-au-3e-concours-d-entree-a-l-insp-preinsp-3e-concours.html>

Après avoir validé votre inscription en ligne :

- si vous avez opté pour le règlement par carte bancaire, celui-ci se faisant directement sur le site, vous n'avez rien à transmettre au régisseur ;
- si vous avez opté pour le règlement par chèque, le libellé doit être fait à l'ordre du régisseur de recettes du Secrétariat général du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique (MEFSIN) et au dos duquel vous noterez votre numéro de commande. Vous devrez l'adresser au plus tard **le 12 juillet 2023** (cachet de La Poste faisant foi), à la régie d'avances et de recettes du SG du MEFSIN, Télédocus 713, 120, rue de Bercy, 75572 Paris cedex 12. Un mail de confirmation d'inscription vous sera alors transmis après validation définitive de votre inscription par nos services.

En cas d'inscription erronée ou de rétractation, l'IGPDE rembourse les frais de participation dans un délai de 14 jours après l'inscription et tant que le parcours n'a pas été ouvert. Tout parcours commencé est dû. Les candidats doivent donc être vigilants lors de leur inscription.

- **Il n'est pas possible de changer de type d'inscription en cours de préparation.**
- **Aucune inscription ne sera possible après la date de clôture des inscriptions.**